

REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION COMPTE-RENDU

22 octobre 2018 à Saint-Jean de Maurienne

ETAIENT PRESENTS – Collège public :

Structure	Représentant	Nom
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE	TITULAIRE	GALLIOZ Jean Michel Président du GAL
3CMA	TITULAIRE	REYNAUD Jean-Michel
4C	SUPPLEANT	DURIEUX Gérard
COMMUNE DE FOURNEAUX	TITULAIRE	CHEMIN François

ETAIENT PRESENTS – Collège privé :

Structure	Représentant	Nom
CHAMBRE D'AGRICULTURE MAURIENNE	TITULAIRE	TOURT Albert
MAURIENNE TOURISME	SUPPLEANTE	VINCENDET Florence
SOCIETE D'EXPLOITATION de l'abattoir de Cuines	SUPPLEANT	FALCOZ Denis
GROUPEMENT AGRICOLE	TITULAIRE	MOUSSET Léonard
COOPERATIVES LAITIERES	SUPPLEANTE	PELISSIER Anaïs
SICA BEAUFORT	TITULAIRE	ROUX Daniel
FAGIHT	TITULAIRE	GAINETDINOFF Daniel
UNIONS COMMERCIALES	TITULAIRE	RITTAUD Mathilde
AURA ENTREPRISE	TITULAIRE	PARIS Florian

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Chargée de Mission	COGNET Sylvie
TERROIR DE MAURIENNE	Nouveau TITULAIRE	PASCAL Jonathan
SPM	Equipe LEADER	NGUYEN Myriam ROMERO Christel

ETAIENT EXCUSES :

Structure	Représentant	Nom
CONSEIL DEPARTEMENTAL	TITULAIRE	HARS Rozenn
CONSEIL DEPARTEMENTAL	SUPPLEANT	CHARVOZ Pierre-Marie
COMMUNE DE MODANE	TITULAIRE	SELTZER Nicole
LYCEE PAUL HEROULT	TITULAIRE	BERTRAND Nathalie
LYCEE PAUL HEROULT	SUPPLEANT	GERVY Cédric
4C	TITULAIRE	BONNIVARD Pierre-Yves
ACA	SUPPLEANTE	ROMAND Ludivine
MAURIENNE VIANDE	TITULAIRE	POLAUD Christian
CHAMBRE DE METIERS	TITULAIRE	PERSONNAZ Mathieu
ASSOCIATIONS « D.D. »	SUPPLEANTE	BIHLER Lisa
OPERATEURS CULTURELS	TITULAIRE	VILLERMET Bernard

17 personnes étaient présentes au Comité de Programmation d'octobre 2018.
13 ayant voix délibérante (59% des membres ayant voix délibérante) dont 9 appartenant au Collège Privé (69% des votants de la séance).
⇒ Principe du double quorum respecté.

ORDRE DU JOUR :

1. Actualités du programme LEADER
2. Réajustement des outils de pilotage du programme
3. Sélection de projets
4. Programmation de projets
5. Questions diverses et prochains RDV

PIECES JOINTES : Diaporama de présentation

1. Actualités du programme LEADER

Monsieur Jean-Michel GALLIOZ, préside la réunion du Comité de Programmation.
Monsieur GALLIOZ demande aux membres de se prononcer sur le compte-rendu du dernier Comité de Programmation ; celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur GALLIOZ accueille et présente deux nouvelles personnes :
Sylvie Cognet, du Service des affaires agricoles et européennes à la Direction des Politiques Territoriales au Département. Le Département est le principal cofinanceur du programme avec à ce jour 10 projets concernés pour 25 000€.
Jonathan Pascal, porteur de projet pour Terroir de Maurienne à Fourneaux qui nous a accueilli dans ses locaux pour le dernier comité technique, candidat pour rejoindre le comité de programmation.

1.1 Avance régionale

Afin de pallier aux échéances de paiement du FEADER, la Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un dispositif d'avance remboursable. Les porteurs de projets répondants à certains critères pouvaient recevoir 70% du montant de FEADER attendu.
Cela concerne 4 mauriennais qui devraient percevoir ces crédits d'ici la fin de l'année 2018.

1.2 Sensibilisation à l'alimentation durable

Ce projet porté par le Syndicat du Pays de Maurienne, est mis en œuvre par AGATE ; Il s'agit de sensibiliser les habitants aux enjeux de leur consommation alimentaire :

- Auprès des lycéens dans le cadre d'une semaine thématique dédiée au développement durable : Travail sur le cycle de vie d'un produit alimentaire (matières premières/processus de fabrication/commercialisation)
- Auprès des publics participant à la Graine de Folie, avec
 - un vélo mixeur comme support d'échanges sur la saisonnalité ;
 - une carte des « bon plans pour consommer local » à alimenter collectivement.
 - Une animation de porteur de parole (sondage collaboratif) : « Manger local, c'est ... »

1.3 Biennale Culturelle en Maurienne

Le premier temps fort de la 3^{ème} Biennale Culturelle en Maurienne s'est déroulé sous forme d'évènement itinérant autour de 3 lieux à St Michel de Maurienne :

- A la Ferme des Aubracs : exposition photos, vidéos, discussion avec 5 producteurs
- Au Château du Vigny : lecture de textes écrits dans les ateliers
- Au Lycée de la Montagne : exposition photos et soirée festive (concert et DJ)

L'affluence à cet évènement, tout comme la qualité artistique sont en-deçà des attentes du SPM.

2. Réajustement des outils de pilotage du programme

2.1 Composition du Comité de Programmation :

Changement dans le collège public :

- M. GERVY ayant quitté ses fonctions au Lycée il quitte le Comité de Programmation
- Gérald DURIEUX devient titulaire pour la 4C ; M. BONNIVARD ne souhaitant plus siéger

Changements dans le collège privé :

- Philippe ROSSAT devient titulaire pour les opérateurs économiques ; M. POLLAUD ne souhaitant plus siéger
- M. CHABANOL et Mme BIEHLER quittent le Comité de Programmation
- Yves PASQUIER devient titulaire pour les opérateurs culturels ; M. VUILLERMET se retirant
- Jonathan PASCAL intègre le Comité de Programmation

=> 37 membres du Comité de Programmation dont 22 votants : 24 membres du Collège Privé (14 titulaires+10 suppléants) et 12 membres du Collège Public (8 titulaires+4 suppléants)
Ces changements sont entérinés à la majorité des membres présents.

La suite de la séance se déroule avec cette nouvelle composition.

Vérification du quorum : 14 ayant voix délibérante (64%), dont 10 du collège privé (71%). Le double quorum est atteint.

2.2 Grille de sélection des projets :

Un groupe de travail issu du Comité de Programmation a exploré les pistes d'amélioration de la grille afin d'en faciliter l'utilisation. Cette grille révisée sera testée au cours de cette réunion. Toutes les propositions sont acceptées à l'unanimité.

2.3 Modification des plafonds :

Pour les projets relevant des fiches action 1 et 2, il est proposé d'augmenter le plafond des dépenses, le faisant ainsi passer de 150 000€ à 200 000€.

Ces changements sont entérinés à l'unanimité.

3. Sélection de projets

Les projets sont sélectionnés par « color vote ». La note majoritaire est retenue par critère :

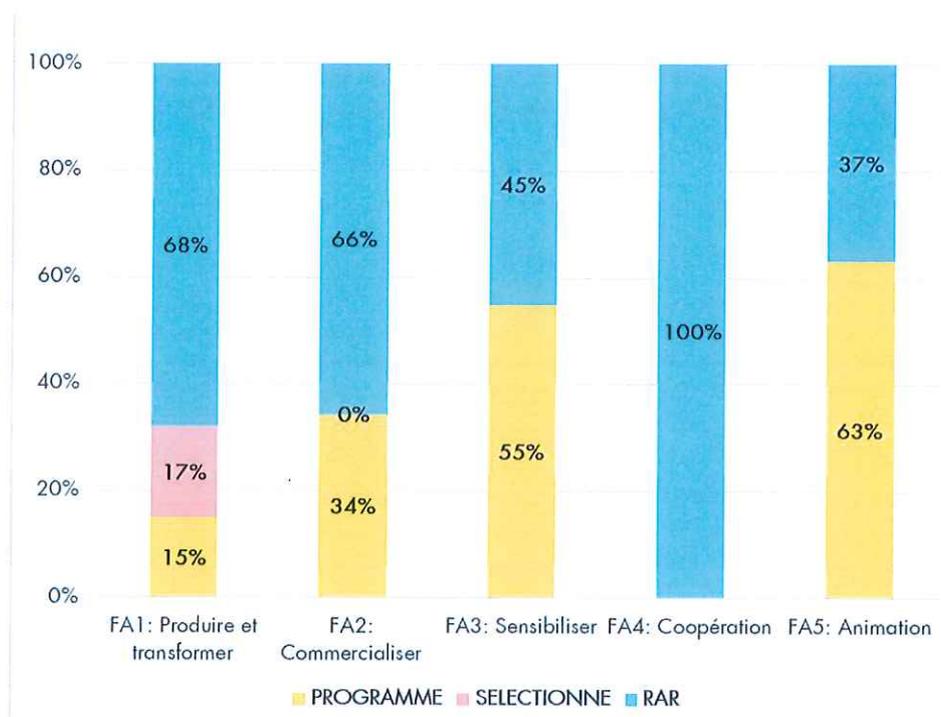
CRITERES DE SELECTION		PROJETS PRESENTES :	
		COMMUNE BESSANS	SPM
		Restauration rapide FA2 SA2	Travaux abattoir FA1 SA3
A	Respect de l'environnement et valorisation des ressources	2	2
B	Rentabilité et viabilité économique	1	3
C	Sens et qualité de l'action		
D	Origine de la matière première	2	2
E	Commercialisation des produits	3	3
F	Intégration objectifs du programme	2	3
G	Effcience du projet	2	3
H	Les pratiques novatrices	1	2
I	Logique de mise en réseau	1	3
TOTAL		14/24	21/24
<i>Remarque</i>		<i>14 votants : 13 + Jonathan PASCAL</i>	<i>12 votants : M. GALLIOZ et M. FALCOZ ne votant pas sur ces dossiers (abattoir et SPM)</i>

Monsieur Jérémie TRACQ, Maire de Bessans, ayant sollicité une seconde audition de son projet, est venu présenter des éléments de la saison écoulée. Les membres du Comité de Programmation ont procédé à un nouveau vote pour ce projet qui a été retenu

4. Programmation de projets et suivi financier global

La phase de programmation des dossiers consiste à arrêter les montants financiers ; ci-après les montants programmés ce jour :

- 6 803.20€ de FEADER sur la fiche 1 pour le projet du GDA, le complément étant apporté par la ligne spécifique du Département.
- 6 630.74€ de FEADER sur la fiche 1 pour le projet du GAEC DU FARDELIER, le complément étant apporté par le Conseil Savoie Mont-Blanc.
- 11 313.80€ de FEADER sur la fiche 2 pour la Commune de Bessans, le complément étant apporté par son autofinancement.
- 24 709.60€ de FEADER sur la fiche 2 pour le projet du BIOCOOP de Modane, le complément étant apporté par la ligne spécifique du Département.
- 35 681.08€ de FEADER sur la fiche 2 pour le projet de la Résidence Pré Soleil à Modane, le complément étant apporté par le Contrat Ambition Région.
- 1 399.20€ de FEADER sur la fiche 2 pour le projet d'UN AIR 2 BAR, le complément étant apporté par la ligne spécifique du Département.



5. Questions diverses et prochains RDV

PROCHAIN COMITE DE PROGRAMMATION
Lundi 3 décembre 2018

Fiches actions	MAQUETTE INITIALE ET AVENANT		PROGRAMMATION		SELECTION		CONSOMMATION		PROG + SELEC + CONSOMME		Enveloppe dispo (sur enveloppe - 15% réserve)	
	Enveloppe FEADER initiale	Réserve (15% de performance)	Total enveloppe FEADER	Montants programmés	Nb dossiers	Part des montants prog. en %	Montants validés en sélection	Nb dossiers	Montants sollicités dans demande de solde	Estimation tot. montants réservés (prog + opp)		TOTAL dossiers
FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne	420 750 €	74 250 €	495 000 €	62 749,37 €	7	14,9%	72 000,00 €	1	0,00 €	134 749,37 €	8	32%
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts	318 750 €	56 250 €	375 000 €	109 341,28 €	7	34,3%	0,00 €	0	0,00 €	109 341,28 €	7	34%
FA3 : Sensibiliser la population locale et touristique à l'agriculture de montagne et ses produits (modes de production, alimentation, patrimoine culinaire)	148 750 €	26 250 €	175 000 €	81 657,25 €	3	54,9%	0,00 €	0	0,00 €	81 657,25 €	3	55%
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie	63 750 €	11 250 €	75 000 €	0,00 €	0	0,0%	0,00 €	0	0,00 €	0,00 €	0	0%
FA5 : Animation et fonctionnement du GAL Maurienne	323 000 €	57 000 €	380 000 €	77 442,72 €	1	24,0%	0,00 €	0	126 373,49 €	203 816,21 €	3	63%
TOTAL	1 275 000 €	225 000 €	1 500 000 €	331 190,62 €	18	26%	72 000,00 €	1	126 373,49 €	529 564,11 €	21	42%

FA1 : Produire, transformer et diversifier les produits alimentaires de montagne dans le cadre de micro-filières Maurienne	ESTANCO / JARDINS ST JU YVES PASQUIER / 3CMA ABATTOIR - étude / GDA GAEC FARDEUER	ABATTOIR - Travaux	
FA2 : Commercialiser les produits de montagne en circuits courts	SICA L'ARVAN / COOP ARVES TERROIR DE NINE / BIOCOOP PRE SOLEIL / UN AIR 2 BAR BESSANS		
FA3 : Sensibiliser la population	BIENNALE SENSIBILISATION EDITH GACHET		
FA4 : Coopérations avec le GAL "Escartons e Valli Valdesi" en Italie			
FA5 : Animation et fonctionnement	POSTES 2018		POSTES 2016 POSTES 2017

Yves DURBET

Président du Syndicat du Pays de Maurienne

